

texte au compte rendu. Si, lorsque j'ai prononcé mon discours, j'avais trouvé la Chambre aussi bien disposée, j'aurais demandé l'autorisation de lire hier tout le rapport.

DÉFENSE NATIONALE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DES FUSILS CANADIENS EXPÉDIÉS À L'ARMÉE FRANÇAISE

L'hon. R. O. Campney (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, à l'appel de l'ordre du jour figurent quatre questions de l'honorable député de Calgary-Nord (M. Harkness), au sujet des 26,000 fusils, de calibre .30, qui ont été expédiés par le Canada à la France. Il s'informe d'abord de la marque de fabrique de ces fusils. Ce sont des Springfield .30 M1917, utilisés par l'armée des États-Unis pendant la première guerre mondiale.

Il demande ensuite quand et de qui ces fusils ont été acquis. Ces fusils ont été achetés par le Canada des États-Unis, au début de la seconde guerre mondiale, et étaient destinés à la garde des anciens combattants et autres organismes du même genre. Quatrièmement, il demande pourquoi on s'est débarrassé de ces fusils. Évidemment, ce ne sont pas des fusils dont se sert l'Armée canadienne actuellement et on les expédie en France au titre de notre participation au programme d'aide mutuelle.

COMMUNISME

AGENTS COMMUNISTES—MOTION DEMANDANT LA SUSPENSION DE L'ORDRE DU JOUR AUX TERMES DE L'ARTICLE 31 DU RÈGLEMENT

M. J. H. Blackmore (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour demander la suspension de l'ordre du jour, aux termes de l'article 31 du Règlement, afin de discuter une question pressante d'intérêt public.

M. l'Orateur: Je regrette, mais on ne peut proposer la suspension de l'ordre du jour aux termes de l'article 31 que lorsque la Chambre en a fini avec les affaires de routine. Cela ne peut se faire qu'après qu'on a terminé l'examen des affaires de routine et avant l'appel de l'ordre du jour. Si l'honorable député veut bien consulter les articles 15 et 31 du Règlement, il se rendra compte que la présentation des projets de loi et la première lecture des bills du Sénat s'imposent dès maintenant.

[M. Nicholson.]

ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE

AMENDEMENT VISANT À AUGMENTER LE QUORUM DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) demande à présenter le bill n° 81, tendant à modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867-1952, concernant le quorum de la Chambre des communes.

—Monsieur l'Orateur, en présentant ce bill, je m'appuie sur l'autorité que possède le Parlement du Canada de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, en ce qui concerne des questions qui sont exclusivement du ressort fédéral. L'objet de ce bill est d'augmenter le quorum de la Chambre des communes, c'est-à-dire de porter le minimum actuel, qui est de vingt députés, à un minimum de trente députés, de manière à maintenir une proportion qui soit analogue à celle qui existait en 1867, alors que la Chambre comprenait 181 députés; aujourd'hui elle en compte 265.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

PREMIÈRE LECTURE—BILLS DU SÉNAT

Bill n° 31, intitulé: Loi pour faire droit à James Alexander Stevenson.—M. Weir.

Bill n° 32, intitulé: Loi pour faire droit à Vyvyan Holcombe Hervey.—M. Croll.

Bill n° 33, intitulé: Loi pour faire droit à Gilberte Drouyn Serres.—M. Croll.

Bill n° 34, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alice May Plinn Côté.—M. Weir.

Bill n° 35, intitulé: Loi pour faire droit à Stanislas Anthony Placzek.—M. Croll.

Bill n° 36, intitulé: Loi pour faire droit à Rose Enkin Carrière.—M. Weir.

Bill n° 37, intitulé: Loi pour faire droit à Lottie Levine Lubotsky, autrement connue sous le nom de Lottie Levine Kuznicki.—M. Croll.

Bill n° 38, intitulé: Loi pour faire droit à Solanges Laperle Desjardins.—M. Weir.

Bill n° 39, intitulé: Loi pour faire droit à Jack Kaufman.—M. Croll.

Bill n° 40, intitulé: Loi pour faire droit à Selma Sara Schachter Lande.—M. Croll.

Bill n° 41, intitulé: Loi pour faire droit à Paul Joseph Simard.—M. Weir.

Bill n° 42, intitulé: Loi pour faire droit à John McCullough Gasken.—M. Weir.

Bill n° 43, intitulé: Loi pour faire droit à Joseph Louis de Gonzague Giguère.—M. Weir.

Bill n° 44, intitulé: Loi pour faire droit à Jean Hunter Bercovitz.—M. Weir.

Bill n° 45, intitulé: Loi pour faire droit à Diane Lorraine Cleveland Morgan Stewart Patterson.—M. Weir.